

ANALYSE

La hausse récente du cours des minerais et des métaux : causes et conséquences

Depuis 2003, l'augmentation générale des cours des matières premières¹ par son importance est susceptible – parmi d'autres facteurs – d'affecter l'évolution du pouvoir d'achat des ménages. Les hausses des prix sur le carburant, la baguette de pain, le sucre et certains produits laitiers marquent fortement le consommateur par leur visibilité et deviennent ainsi « symboliques ». Au-delà de ces deux familles de matières premières (agricoles et pétrolières), la hausse du cours des minerais peut peser également sur le pouvoir d'achat des ménages français. Or l'augmentation du prix des minerais et des métaux depuis 2003 est inhabituellement longue et marquée par rapport aux hausses passées.

De nombreuses études et analyses existent sur les impacts de l'élévation du prix des hydrocarbures : coûts plus importants pour les entreprises qui se répercutent ensuite sur le prix de vente ; cherté de l'essence à la pompe pour le consommateur. **Le but de la présente note est de fournir des éléments sur les tenants et aboutissants de cette augmentation des prix des matières premières minérales.** Ces dernières se sont enchéries en raison de la forte croissance mondiale. On s'interrogera ainsi sur la pérennité de telles augmentations de prix et sur la manière dont elles peuvent se répercuter *in fine* sur le pouvoir d'achat des ménages.

L'évolution récente du cours des minerais est surtout liée à un déséquilibre entre l'offre et la demande mondiale

Les réserves mondiales de minerais sont importantes². Elles devraient permettre de répondre aux besoins humains pendant encore un siècle, au moins. Seul l'or est faiblement sous tension³. La hausse du prix des minerais n'est donc pas due à une pénurie sous-jacente, mais renvoie à un important déséquilibre entre offre et demande.

L'augmentation du cours des minerais s'explique par une offre peu réactive face à la demande

Les minerais, extraits directement du sol, constituent la matière première qui, après transformation, donne les métaux. Ces derniers sont ensuite utilisés par la plupart des secteurs de l'industrie pour la fabrication de nombreux objets de notre quotidien. Avec 86 milliards d'euros, leur poids sur les consommations intermédiaires⁴ de l'ensemble des branches de l'économie française est comparable aux 98 milliards d'euros du pétrole⁵. Les cours de la plupart des métaux communs⁶ ont connu une très forte augmentation depuis 2003 : + 500 % pour les ferrailles du London Metal Exchange, + 350 % pour le cuivre, + 80 % pour l'aluminium. Au total, **le prix de**

¹ On entend par matières premières les hydrocarbures (pétrole, gaz naturel), les minerais (fer, bauxite pour l'aluminium, etc.) et les matières agricoles de base (sucre, blé, riz, etc.). Cela s'oppose aux « biens intermédiaires » (produits semi-finis ou bruts) qui proviennent d'une première transformation des matières premières et qui sont l'objet de transactions entre industries.

² Concernant les estimations des réserves de minerais, les publications de l'US Geological Survey (USGS) sont de bonnes références.

³ En reprenant la nomenclature de l'USGS, on dispose pendant 30 ans de gisements d'or facilement exploitables, *i.e.* dont les caractéristiques permettent une extraction à un coût raisonnable.

⁴ La connaissance des consommations intermédiaires des entreprises permet de mesurer la structure de leurs coûts d'approvisionnement.

⁵ Tableau des Entrées Intermédiaires, INSEE, 2005.

⁶ On entend par « métaux courants ou communs », l'acier, l'aluminium, le cuivre, le zinc, l'étain, etc.

l'ensemble⁷ des métaux communs a été multiplié par 3 entre 2003 et aujourd'hui⁸. Cela s'explique par une forte demande, que des capacités de production insuffisantes ne peuvent satisfaire.

La courbe de la demande en métaux suit celle de la croissance économique mondiale. Or, cette dernière était en moyenne de 4,1 % sur les dix dernières années et de 5,1 % en moyenne depuis 2003⁹. L'expansion de la Chine en est un des principaux moteurs, avec 9,4 % de croissance en moyenne depuis 1997, principalement fondée sur l'industrie. Un tel développement, par son ampleur et sa structure, nécessite de grandes quantités de matières premières : le secteur sidérurgique, notamment, consomme massivement énergie et minerais pour faire fonctionner des installations industrielles lourdes. Ainsi, depuis 2003, l'Empire du Milieu est responsable de 50 % de l'augmentation de la consommation mondiale des deux métaux les plus échangés, l'aluminium et le cuivre. L'augmentation des prix touche pratiquement tous les métaux courants¹⁰ : ces derniers étant souvent inter-substituables, les tensions sur un métal se propagent à ses substituts, et ainsi de suite.

Cependant, l'accroissement de la demande mondiale – même forte – ne peut à elle seule expliquer la flambée des cours depuis 2003. **La hausse des prix provient également d'un déficit de l'offre, laquelle ne peut faire face à des variations rapides de la demande mondiale.** De nombreux « goulets d'étranglement » se retrouvent désormais tout au long de la chaîne de production des métaux :

- en 2002, avec 2 milliards de dollars, les investissements dans l'extraction de minerais s'inscrivent dans la moyenne de la période 1980-2002¹¹ et ne reflètent pas l'accroissement récent de la demande. Or, il faut environ 10 ans pour développer une mine importante. Par ailleurs, la main-d'œuvre qualifiée, géologues et ingénieurs notamment, fait défaut : le secteur est traditionnellement peu attractif et il faut plusieurs années pour les former ;
- dans la sidérurgie (transformation du minerai en métal), les capacités de production s'adaptent avec difficultés à de brusques augmentations. Si, durant les années 1990, les importants stocks de métaux¹² de l'ex-URSS ont permis de les amortir rapidement, ils ont cependant été en grande partie consommés ou mis en réserve par les anciens pays communistes pour leurs propres besoins ;
- enfin, tout au long de la chaîne de production, la construction des infrastructures et des moyens de transport de la mine à l'usine (routes, trains de fret, etc.) et de la fonderie aux clients (ports, vraquiers, etc.) représente des investissements longs, rendus risqués par d'éventuelles instabilités géopolitiques.

L'ensemble de ces problèmes renvoie plus généralement au manque d'investissement dans les secteurs minier et sidérurgique depuis 10 ans. Le dernier pic d'investissement en date remonte à l'année 1997, avec 5 milliards de dollars. Au-delà de la traditionnelle *cyclicité* de ces secteurs, il est probable que la tendance de long terme à la baisse du prix des minerais et métaux observée jusqu'au début des années 2000¹³, liée notamment aux progrès réguliers dans les techniques d'extraction et de fonderie, n'a pas incité à investir.

Par ailleurs, les grands groupes sidérurgiques internationaux sont les plus à même de fournir une augmentation substantielle de la production de métaux. Or, outre les contraintes normales liées à l'établissement d'activités dans un pays étranger, les industriels font face à des obstacles supplémentaires de la part des pays en développement qui disposent d'importantes ressources minérales (Ghana, Cameroun, Sénégal, Chili, etc.). De plus, **à l'instar de ce qui est pratiqué dans l'industrie pétrolière, certains producteurs limitent les volumes de minerais extraits ou de métaux produits, dans le but de maintenir des prix élevés et de tirer le plus grand profit possible.**

Les prix des minerais et des métaux vont-ils retrouver leurs valeurs initiales à moyen terme ou un nouveau régime de prix est-il possible ?

Depuis 2004, les fusions et acquisitions se sont multipliées dans le secteur des minerais. Les montants engagés ont été multipliés par 4¹⁴, l'essentiel finançant des opérations supérieures au milliard de dollars. Les regroupements au sein du secteur, associés à une demande mondiale toujours forte à long terme, annoncent-ils une nouvelle tendance sur les cours des minerais et des métaux à long terme ?

Dans cette phase de changement potentiel de tendance, les prix des métaux à long terme sont encore plus difficilement prévisibles qu'à l'accoutumée

La complexité des phénomènes influant sur l'économie mondiale (événements géopolitiques, développements socio-économiques déséquilibrés, contingences climatiques ou géologiques, etc.) incite à la modestie quant à la détermination des prix des matières premières, qu'elles soient agricoles, énergétiques ou minérales. Les

⁷ De fortes disparités existent en effet entre les métaux quant à l'évolution de leurs prix. Certains cours ont connu des évolutions erratiques : le prix du nickel a été multiplié par 5 entre 2003 et début 2007, pour chuter de 50 % depuis quelques mois. La plupart des experts ont été pris au dépourvu par ces évolutions.

⁸ *Cahiers Graphiques*, Rexecode, 2007.

⁹ *World Economic Outlook Database*, FMI, octobre 2007.

¹⁰ Pour des métaux particuliers (or, platinoïdes, etc.), leur coût élevé ou leurs propriétés physicochimiques en font des substituts inadaptés.

¹¹ *World Investment Report*, UNCTAD, 2007.

¹² Tout d'abord l'uranium soviétique a approvisionné à peu de frais les centrales nucléaires. Par la suite, les ferrailles ont servi à l'érection de bâtiments chinois, indiens et turcs, entre autres.

¹³ Cette tendance de long terme à la baisse – en dollars courants – concerne les métaux communs et non les métaux précieux, qui suivent une légère tendance à la hausse depuis 50 ans.

¹⁴ De 17 milliards de dollars en 2004, les fusions-acquisitions ont mobilisé respectivement 52 et 70 milliards de dollars en 2005 et 2006.

prévisions de nombreux experts se sont vues contredites par les faits. En particulier, les évolutions des cours de certains minerais ont surpris la plupart d'entre eux : dans le cas du nickel, elles ont même été jugées *a posteriori* « impossibles » à prévoir¹⁵.

Du côté de la demande en métaux et minerais, les prévisions¹⁶ montrent que la Chine devrait la soutenir durant les vingt-cinq prochaines années, suivie par l'Inde. Plus généralement, si l'essor des pays émergents puis de ceux en développement prend la même forme que celui des pays de l'OCDE, plusieurs décennies¹⁷ seront nécessaires pour qu'ils atteignent un niveau de développement caractérisé par une certaine dématérialisation de l'économie¹⁸, avec le fléchissement associé de la demande mondiale en métaux et minerais.

En revanche, en ce qui concerne l'offre, la pénurie de minerais paraît un horizon lointain. De plus, la difficulté croissante dans l'accès aux ressources (mines plus reculées, qualité des gisements moindre, etc.) est compensée par les progrès technologiques continus dans le domaine. Si les principales ressources en minerais sont concentrées¹⁹ en certains endroits de la planète, la plupart des métaux sont inter-substituables : toute instabilité politique ponctuelle et localisée est donc minorée par cette « répartition des risques » d'extraction à l'échelle mondiale.

Au total, cette combinaison d'une prévision de demande plutôt vigoureuse et d'une offre relativement réactive se traduit *in fine* par plus d'incertitude sur les prévisions, la vigueur de la demande et la capacité effective des producteurs à y répondre n'étant pas pondérées semblablement par les différents experts. D'un côté, les analystes « institutionnels » (FMI, Banque mondiale, etc.) s'accordent plutôt sur la logique d'un retour à moyen terme aux cours de 2002, par adaptation de l'offre à la demande mondiale. De l'autre, les acteurs de marché semblent en sens inverse anticiper des hausses durables, notamment pour le minerai de fer.

Les concentrations industrielles en cours constituent-elles un élément nouveau et important pour ces prévisions de prix ?

Dans les pays émergents, l'industrie sidérurgique est encore en partie fragmentée : en Chine, les dix plus importants sidérurgistes produisent seulement 30 % de l'acier. *A contrario*, les groupes occidentaux ont procédé depuis plusieurs décennies à des rapprochements ; ils ont atteint des tailles critiques qui les autorisent désormais à peser plus fortement sur les investisseurs et les pouvoirs politiques. Le volontarisme actuel des autorités chinoises vise à restructurer leur industrie sidérurgique sur le même modèle, en fermant les petites installations peu rentables. À moyen terme – c'est-à-dire à l'horizon 2020 – les dix plus grandes entreprises sidérurgiques chinoises devraient produire 70 % de l'acier national.

Ces regroupements en cours à l'échelle mondiale aboutissent à la constitution de puissants oligopoles²⁰, présents à tous les niveaux de la chaîne de production de métaux²¹ et capables d'imposer leurs prix plus facilement que par le passé. L'accès à de nouveaux entrants – et donc le jeu de la concurrence – est rendu plus difficile, d'autant que les barrières initiales à l'entrée sont hautes (coût d'investissement dans les mines, usines, infrastructures de transport, etc.). Si ces tendances à la concentration devaient se poursuivre, alors les prix des métaux pourraient être durablement plus élevés.

L'impact de la hausse du prix des minerais sur le pouvoir d'achat

Depuis 2003 et la hausse des prix des minerais et métaux, on peut s'interroger *a posteriori* sur son impact sur le pouvoir d'achat des ménages. En effet, entre la mine et le consommateur final, de nombreuses transformations « érodent » les importantes variations initiales du cours des minerais.

L'impact sur le pouvoir d'achat de l'augmentation du prix des minerais est difficile à quantifier précisément, même si on limite volontairement l'étude à l'industrie et à l'économie françaises. L'estimation, par secteur et type de biens de consommation, de la part des métaux dans l'ensemble des coûts d'approvisionnement des entreprises repose sur les informations qu'elles fournissent aux pouvoirs publics. L'actualisation des données requiert une grande réactivité²² et la prise en compte, dans les modèles de prévision, de phénomènes aussi complexes que la montée en gamme des produits, le développement de nouveaux substituts aux métaux, etc. L'intensité métallique²³ dans les biens de consommation reste à définir puis à mesurer précisément.

¹⁵ *Les marchés mondiaux*, rapport Cyclope, 2007.

¹⁶ *The outlook for metals markets*, World Bank, septembre 2006.

¹⁷ La baisse de la consommation des métaux par tête dans les pays industrialisés, indice du passage d'une économie industrielle à une économie de services, date des années 1970. Par la suite, l'économie se « dématérialise », et utilise donc moins de matières premières. À titre d'exemple, entre les années 1980 et aujourd'hui, la part du PIB états-unien dévolue à l'industrie est passée de 35 % à 22 %.

¹⁸ Le FMI a estimé ce seuil à 15 000 dollars par habitant, en parité de pouvoir d'achat ajusté. Les BRIC se situent toujours à moins de 11 000 dollars : à un rythme de croissance minimum de 7 % par an, la Chine – actuellement à 6 000 dollars par tête en parité de pouvoir d'achat – mettra entre 10 et 15 ans pour atteindre ce seuil de 15 000 dollars. Pour les pays en développement, en revanche, cela prendra bien entendu plus de temps.

¹⁹ On estime ainsi que 30 % des réserves de bauxite sont en Guinée et 30 % des réserves de cuivre au Chili.

²⁰ Les groupes sidérurgiques BHP-Billinton, Rio Tinto et Arcelor-Mittal ont des capitalisations respectives de 125, 79 et 73 milliards d'euros.

²¹ L'extraction de minerais, l'approvisionnement en énergie pour le raffinage, la fabrication de produits métalliques finis et enfin leur transport.

²² Les hausses des cours des matières premières minérales étant elles-mêmes brusques.

²³ L'intensité métallique d'un bien désigne son contenu en métal.

Dès lors que l'on connaît l'augmentation des coûts de production, on peut évaluer leur impact sur les prix de vente au consommateur, selon l'hypothèse retenue pour les marges des fabricants. La structure des dépenses moyennes des ménages²⁴ – divisée par déciles et par postes de consommation – permet ensuite de déterminer quels sont les foyers les plus concernés par l'augmentation des cours des minerais, et dans quelle mesure. Pour ce qui est de l'ensemble des biens de consommation ayant une intensité métallique, leur part²⁵ dans les dépenses des ménages est pratiquement la même²⁶, quel que soit le décile de niveau de vie ; les écarts sont plus marqués pour les dépenses « voiture-moto-cycle »²⁷. *In fine*, on peut considérer schématiquement que les biens ayant une intensité métallique représentent 10 % des dépenses des ménages français. Une augmentation de 5 % du prix de vente²⁸ de ces biens de consommation diminue donc de 0,5 % le pouvoir d'achat d'un ménage français moyen. Ces calculs – encore une fois, très schématiques²⁹ – donnent un ordre d'idée de l'impact, faible mais non négligeable, de l'augmentation des prix des métaux sur le pouvoir d'achat, toutes choses étant égales par ailleurs.

Cette hausse du prix des minerais a été amortie par deux facteurs temporaires

Deux phénomènes ont amorti la hausse du coût des minerais ces dernières années. Tout d'abord, un euro fort pénalise moins l'achat de matières premières, dont la plupart des cours internationaux sont en dollars. Ensuite, les industriels ont innové (substitution, méthodes de production plus élaborées) ou procédé à des économies (salaires, cessation d'activités peu rentables, etc.). Dans l'industrie automobile française, par exemple, les marges des constructeurs et des sous-traitants ont diminué. Toutefois, ces facteurs pourraient s'atténuer ; d'ores et déjà certains commentateurs³⁰ soulignent les risques de tensions inflationnistes associés à ces mouvements.

> **Jean-Loup Loyer**
Département Recherche, Technologies, Développement durable

Analyse

²⁴ L'INSEE tient à jour cette composition du panier des ménages par déciles de niveau de vie.

²⁵ Selon l'INSEE, elle est de 12,6 % en moyenne sur l'ensemble des ménages en 2006.

²⁶ À 2 % près entre les déciles : pour le premier décile, elle constitue 11,49 % des dépenses et 13,43 % pour le neuvième décile.

²⁷ En moyenne, ce poste de dépense représente 7,24 % pour l'ensemble des ménages, avec une variation de 3,5 % (5,40 % pour le neuvième décile contre 8,90 % pour le septième décile).

²⁸ Si on considère que les coûts de production supplémentaires sont entièrement et directement répercutés sur le consommateur.

²⁹ En effet, ils ne tiennent pas compte :

- de la part exacte des métaux dans les achats de chaque entreprise et au final dans les prix de vente des biens de consommation ;
- des effets de second tour : impacts du prix des métaux sur le prix des biens intermédiaires, puis de ceux-ci sur les biens de consommation ou les services, etc. ;
- des différences entre les fabricants de biens : la structure des coûts de production pour un constructeur automobile chinois n'est pas la même que pour son concurrent français ;
- des phénomènes dynamiques et complexes de montée en gamme, de substituabilité des métaux... ;
- des diminutions de marge sur le prix de vente au consommateur (directement sur les marges des entreprises ou *via* la sous-traitance).

³⁰ *Flash Natixis* n° 241, juin 2007.

BRÈVES

Union européenne

> L'AGRICULTURE, BONNE PROTECTION POUR LES SOLS ?

Le 14 novembre, le Parlement européen a approuvé, en première lecture, une proposition de directive relative à la protection des sols. L'objet est de promouvoir une utilisation durable des sols et de prévenir leur dégradation due au changement climatique. Les États membres devront identifier des zones prioritaires appelées à bénéficier d'une protection spéciale contre l'érosion, le déclin de la matière organique, la perte de biodiversité, la compaction, la salinisation, les glissements de terrain, la désertification et l'acidification. C'est aux États que revient le choix des pratiques de préservation. **Certains amendements – non retenus – présentaient le rôle de l'agriculture sur les sols comme « a priori positif ».** Cette affirmation paraît excessive et tend à faire oublier qu'un effort doit être porté sur les pratiques agricoles de manière à ce qu'elles préservent mieux les sols. Le texte recommande donc que les États membres, en fonction de leurs conditions climatiques et pédologiques, mettent en place des mesures nationales visant à limiter l'artificialisation, le tassement et l'érosion et à mieux retenir et filtrer l'eau. Les députés européens souhaitent aussi que les États s'engagent vers des techniques permettant de mieux stocker le carbone dans les sols agricoles. **Ces attentes et le rôle donné aux politiques et choix nationaux croisent les orientations prônées lors du Grenelle de l'environnement.**

http://www.europarl.europa.eu/news/expert/infopress_page/064-12976-316-11-46-911-20071113IPR12975-12-11-2007-2007-true/default_fr.htm

> *J.-L. P.*

> ESPACE SCHENGEN : UN ÉLARGISSEMENT À « GÉOGRAPHIE » VARIABLE

Le Conseil « Justice et affaires intérieures » de l'Union a approuvé l'entrée dans l'espace Schengen des États ayant intégré l'Union européenne à la faveur de l'élargissement de 2004, à l'exception notable de Chypre. La levée des contrôles aux frontières terrestres et maritimes sera effective au 21 décembre et dans les aéroports internationaux à partir du 30 mars 2008. Ainsi, la libre circulation des personnes concernera une zone géographique de 3,6 millions de km², permettant notamment de faciliter la réalisation du marché intérieur et de dynamiser les activités transfrontalières. Cet élargissement de l'espace Schengen fait peser plus lourdement sur les pays frontaliers de l'Europe les exigences de contrôle aux frontières en matière sécuritaire, douanière et d'immigration, les pays baltes devenant désormais les principaux points de contrôle avec la Biélorussie et la Russie. **Si le Conseil a globalement estimé les neuf États membres suffisamment préparés pour entrer dans l'espace Schengen, il émet cependant des réserves sur la capacité de l'Estonie à assurer à long terme la sécurité de ses frontières.** Ces difficultés relancent le débat relatif à la répartition de la charge financière liée à la gestion des frontières extérieures de l'Union. En outre, elles soulignent l'absence d'adéquation entre l'espace Schengen et le territoire de l'Union européenne. Intégrant d'ores et déjà à la fois des États membres et des pays tiers, l'espace s'apprête à accueillir la Suisse et le Liechtenstein en 2008, bien avant Chypre (2009), la Bulgarie et la Roumanie (2011).

http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/jha/97063.pdf

> *C. J.*

> DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR UNE VISION SOCIALE EUROPÉENNE

Le 20 novembre, la Commission européenne a présenté une communication relative à sa vision sociale pour le XXI^e siècle, simultanément à une autre concernant le renouvellement de sa « stratégie pour le marché intérieur », ces deux dimensions devant se renforcer mutuellement. **Partant désormais de l'idée qu'il n'est pas possible d'assurer une égalité dans les faits** (obtenir des « résultats équivalents pour tous »), **ces déclarations soulignent la nécessité d'assurer une « égalité des opportunités » offertes à tous.** Proposant des domaines d'action multiples (jeunesse, égalité des chances, lutte contre les discriminations, gestion des carrières

professionnelles), la communication relative à la vision sociale de la Commission pose la question de l'efficacité des outils utilisés, notamment dans le cadre de la Stratégie européenne de l'emploi. Cette initiative s'inscrit dans la perspective d'élaboration du nouvel Agenda social, prévu pour mi-2008 : elle est associée à la consultation en cours sur les réalités sociales de l'Union, dont le terme initialement prévu en décembre est reporté à février 2008. À partir des différentes situations nationales mises au jour, l'Agenda social pourrait chercher à mieux répondre aux aspirations des citoyens en matière de bien-être et de qualité de vie. À ce stade, les propositions les plus concrètes relèvent de la partie « dimension sociale » du marché intérieur : elles se limitent à un plan d'action pour la mobilité au travail (avant fin 2007) et à une modification de la directive sur le comité d'entreprise européen (avant fin 2008).

http://ec.europa.eu/citizens_agenda/docs/com_2007_0726_en.pdf

> *M. B. et M.-C. M.*

Rapports, études

> PRÉSUMPTION DE DISCRIMINATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL AMÉRICAIN

Le *Bureau of Labor Statistics* vient de publier des statistiques sur la pauvreté au travail aux États-Unis, issues de son enquête annuelle sur l'emploi effectuée en 2006 auprès d'un échantillon de 60 000 ménages. Sur les 143 millions d'Américains qui ont été en emploi au moins six mois au cours de l'année 2005, 7,7 millions (soit 5,4 %) vivaient dans un ménage dont le revenu était inférieur au seuil de pauvreté. Ce risque de vivre en dessous du seuil de pauvreté alors qu'on est actif est inégalement distribué : les Blancs et les Asiatiques y sont moins exposés (4,7 % dans les deux cas) que les Noirs ou les Hispaniques (10,5 %). Les femmes sont plus exposées que les hommes chez les Blancs (5 % contre 4,4 %) et surtout chez les Noirs (13 % contre 7,7 %). Elles le sont pratiquement autant que les hommes chez les Hispaniques (10,6 % contre 10,4 %) et moins chez les Asiatiques (4,4 % contre 5 %). **Ces différences ethniques persistent à niveau d'éducation égal, même si elles tendent à s'atténuer fortement avec l'élévation du niveau d'éducation.** Ainsi, parmi ceux qui n'ont aucun diplôme, le risque de pauvreté laborieuse est-il supérieur de 9 points chez les Noirs et de 3,5 points chez les Hispaniques à ce qu'il est chez les Blancs (13 %), alors qu'il est inférieur de 3 points chez les Asiatiques. Parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (niveau *bachelor* et au-dessus), les écarts sont nettement moindres, mais le risque de pauvreté laborieuse reste néanmoins supérieur de 1,2 point chez les Noirs, de 1,1 point chez les Hispaniques et de 0,9 point chez les Asiatiques à ce qu'il est chez les Blancs (1,5 %).

<http://stats.bls.gov/cps/cpswp2005.pdf>

> *Y. C.*

> LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DES ÉTATS-UNIS À L'HORIZON 2025

L'Agence pour la protection de l'environnement aux États-Unis (EPA) vient de rendre publiques ses recommandations en matière de politique énergétique, dans le cadre du plan national d'action pour l'efficacité énergétique (utiliser moins d'énergie pour fournir à terme une qualité de service égale ou supérieure). Bâti sur une dizaine d'objectifs principalement qualitatifs, le document fournit un support méthodologique pour orienter les politiques publiques, les programmes d'actions et les positionnements industriels au regard de l'indépendance et de la sécurité énergétique, ainsi que du changement climatique. Avant de recommander en dernier lieu l'utilisation et le développement des sources d'énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse, etc.), **les auteurs jugent nécessaire d'harmoniser les règles et standards en matière de consommation d'énergie établis jusqu'à maintenant au niveau des États.** Ils insistent ainsi sur la nécessité d'établir, au préalable, des mécanismes d'évaluation et de suivi, d'harmoniser les politiques au niveau national, de mettre en place un système standardisé de factures et de prix incitatifs, et surtout de développer un programme éducatif afin d'engager le pays et ses citoyens dans une démarche pérenne.

<http://www.epa.gov/eeactionplan>

> *P. R.*

> **OBSERVATOIRE DES INÉGALITES, *INÉGALITÉS : L'ESSENTIEL*, TOURS, LES DOSSIERS DE L'OBSERVATOIRE, N° 1, 2007, 36 PAGES**

Clair et concis, ce petit volume se propose de revenir sur l'une des questions qui taraudent les sociétés modernes : celle des inégalités. Balayant les nombreuses dimensions de cet objet (inégalités entre territoires, hommes et femmes, revenus, générations, etc.), ses auteurs exposent les principaux chiffres, les notions essentielles et les questions-clés du débat. **À titre d'exemple, à la question « les inégalités de niveau de vie augmentent-elles en France ? », les auteurs soutiennent qu'il est impossible d'apporter une réponse catégorique.** Si l'on s'en tient aux statistiques de pauvreté monétaire, on observe en effet que le rapport entre le revenu des 10 % les plus riches et celui des 10 % les plus pauvres a décru au cours des années 1970 et s'est stabilisé à partir du milieu de la décennie suivante. Néanmoins, rappellent les rédacteurs du document, ces données ne prennent en compte que 20 % des revenus du patrimoine. Or, si la totalité de ces derniers pouvait être intégrée dans le calcul, ils jugent probable un « changement notable » de la tendance. Les auteurs prennent toutefois soin d'ajouter que « l'égalité n'est pas une condition suffisante » pour définir ce qu'est une *bonne société*. Elle doit en effet prendre place aux côtés de la recherche de la « cohésion d'ensemble de la société » et « du respect de l'intérêt général ».

> *J. T.-P.*

> **DOMINIQUE ANDOLFATTO (DIR.), *LES SYNDICATS EN FRANCE*, PARIS, LA DOCUMENTATION FRANÇAISE, 2007 (NOUVELLE ÉDITION)**

Cet ouvrage offre un état des lieux précis et actualisé du paysage syndical français. Le parti pris de D. Andolfatto est clairement explicité dès l'introduction : le déclin du syndicalisme ne pouvant s'expliquer uniquement par des causes exogènes, une revue des organisations et de leurs pratiques syndicales est nécessaire pour saisir les signes d'un affaiblissement. Il signale ainsi la dissolution des syndicats de métier, au fondement pourtant de l'action syndicale, et la place prise, paradoxalement, par l'action catégorielle et les formes de coordinations. **Si, depuis 2002, des enquêtes d'opinion indiquent un renouveau de la confiance dans les organisations syndicales, nul autre indicateur ne corrobore ces données, notamment pas le taux de syndicalisation qui paraît poursuivre sa baisse.** Les mouvements sociaux récents ne se traduisent pas directement en adhésions syndicales. En revanche, l'une des contributions avance que l'« épisode » du Contrat première embauche (CPE) a mis au premier plan la nécessité du dialogue social et favorisé l'adoption de la loi du 31 janvier 2007 obligeant le gouvernement à consulter les partenaires sociaux avant toute réforme ayant trait au champ du travail. Ces logiques trouvent leur traduction dans la composition de l'ouvrage qui, après avoir décrit les organisations dites représentatives et celles qui émergent depuis une quinzaine d'années, étudie la négociation et le paritarisme ainsi que l'europanisation des relations sociales.

> *B. V.*

Rédacteurs des brèves : Marine Boisson (DQS), Yves Chassard (DTEF), Cécile Jolly (DTEF), Marie-Cécile Milliat (DIS), Jean-Luc Pujol (DRTDD), Philippe Rossinot (DRTDD), Jérôme Tournadre-Plançq (DIS), Benoît Verrier (DIS)

Les sujets d'analyse de la *Note de veille* des derniers mois

N° 65 – 2 juillet 2007 – Le statut de l'opposition : une perspective internationale

N° 66 – 9 juillet 2007 – Les ressources de l'Union européenne : changement ou statu quo ?

N° 67 – 16 juillet 2007 – Les avantages liés à l'ancienneté entravent-ils la mobilité des salariés ?

N° 68 – 23 juillet 2007 – La politique de communication de l'Union européenne : mission impossible ?

N° 69 – 30 juillet 2007 – Pour un traitement européen de la question des sans-abri

N° 70 – 25 août 2007 – Quelle est l'influence du capital-risque en France ?

N° 71 – 3 septembre 2007 – Le débat public : un outil possible de préparation des réformes ?

N° 72 – 10 septembre 2007 – Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ?

N° 73 – 17 septembre 2007 – Contrôle des lieux d'enfermement : les enjeux internationaux

N° 74 – 24 septembre 2007 – « Classes moyennes » et redistribution : le cas français dans une perspective internationale

N° 75 – 1^{er} octobre 2007 – La préférence communautaire, un choix collectif en évolution

N° 76 – 8 octobre 2007 – Un Espace européen de la recherche compétitif au service de la société européenne

N° 77 – 15 octobre 2007 – Le vieillissement porteur de dynamique d'innovation au Japon ?

N° 78 – 22 octobre 2007 – Les nouvelles technologies de l'information et de la communication au service du développement durable ?

N° 79 – 29 octobre 2007 – Sécurité des frontières extérieures et lutte contre l'immigration illégale : une stratégie « globale et intégrée » de l'Union européenne ?

N° 80 – 5 novembre 2007 – Confiance et croissance

N° 81 – 12 novembre 2007 – Portée et limites du brevet comme indicateur d'innovation : la qualité des brevets en question

N° 82 – 19 novembre 2007 – « Flexicurité » : vers un nouveau compromis ?

Directeur de la publication :

Philippe Mills, directeur général adjoint

Directeur éditorial :

Bruno Héroult, rapporteur général

Rédacteur en chef de la note de veille :

Jérôme Tournadre-Plancq, chargé de mission au Département Institutions et Société

Pour consulter les archives

de la Note de Veille

en version électronique :

<http://www.strategie.gouv.fr/>

rubrique.php3?id_rubrique=12

Centre d'analyse stratégique

18, rue de Martignac

75700 Paris cedex 07

Téléphone 01 42 75 61 00

Site Internet :

www.strategie.gouv.fr

